

Quelques questions et réponses

LANCEMENT DU RAPPORT *eftec* le 4 novembre

Q : Quelles sont les activités INN ?

L'Article 3 du règlement du Conseil récemment adopté sur la pêche Illégale, Non déclarée et Non réglementée (INN) propose une définition détaillée de l'activité INN. Le texte de l'Article est le suivant :

“Il sera présumé qu'un navire de pêche s'adonne à une activité de pêche INN s'il est démontré que, contrairement aux mesures de conservation et de gestion applicables à la zone de pêche concernée, ce navire de pêche :

- a) a pêché sans licence, autorisation ou permis de pêche en cours de validité et délivrés par l'état d'immatriculation du navire ou l'état côtier concerné, ou
- b) n'a pas respecté l'obligation d'enregistrer et de déclarer toutes les données concernant directement ou indirectement les captures, y compris les données à transmettre par le système de contrôle des navires par satellite, ou les notifications préalables en vertu de l'Article 6, ou
- c) a pêché dans une zone fermée à la pêche, lors d'une saison de pêche interdite, sans respecter ou après avoir atteint un quota ou au-delà d'une profondeur limitée, ou
- d) s'est adonné à la pêche directe d'un stock faisant l'objet d'un moratoire ou pour lequel la pêche est interdite, ou
- e) a utilisé un matériel de pêche non autorisé ou non conforme, ou
- f) a falsifié ou dissimulé ses marquages, identité ou immatriculation, ou
- g) a dissimulé, modifié ou supprimé des éléments de preuve en rapport avec une enquête, ou
- h) a fait obstacle au travail des agents dans l'exercice de leurs fonctions, qui consistent à s'assurer du respect des mesures de conservation et de gestion, ou au travail des observateurs dans l'exercice de leurs fonctions, qui consistent à s'assurer du respect des réglementations applicables au sein de la Communauté, ou
- i) a embarqué, transbordé ou débarqué du poisson n'ayant pas la taille requise, ce qui représente une infraction à la législation en vigueur, ou
- j) a transbordé ou participé à des opérations de pêche, assisté ou réapprovisionné d'autres navires de pêche identifiés comme ayant pratiqué la pêche INN en vertu de cette Réglementation, en particulier les navires faisant partie de la liste de navires INN de la Communauté ou de la liste des navires INN d'une organisation régionale de gestion des pêches, ou
- k) a pratiqué des activités de pêche dans la zone d'une organisation régionale de gestion des pêches en contradiction avec ou dans le non-respect des mesures de conservation et de gestion de cette organisation, et est immatriculé dans un état qui ne fait pas partie de cette organisation, ou ne coopère pas avec cette organisation en fonction de ce qu'a décrété cette dernière, ou

- l) ne possède pas de nationalité, et est par conséquent un navire apatride, en vertu de la législation internationale.”

Q : Qu'est-ce que la lacune des 36 pour cent ?

Selon le rapport spécial No.7/2007 de la Cour des comptes, la marge d'erreur des estimations de quantités déclarées dans les journaux de bord est fixée à 20 pour cent. Ceci ne permet pas d'imposer des pénalités pour des pratiques résultant de déclarations incomplètes, qui peuvent s'élever jusqu'à 36 pour cent en l'absence d'inspection lors des débarquements.¹

Q : Qui est etec ?

etec est le premier bureau d'études en matière d'économie environnementale au Royaume-Uni et propose des analyses économiques pour une politique et une gestion de l'environnement saines, efficaces et durables. Depuis 1992, etec collabore avec des scientifiques, des ingénieurs et des experts de l'étude des marchés, tous spécialisés dans les questions de l'environnement, comme indiqué ci-dessous.

- Pour générer et interpréter les éléments de preuve qualitative et quantitative sur les bénéfices provenant du patrimoine environnemental et culturel, et sur les coûts de leur dégradation, comme dans le cas de la pollution de l'eau et de l'air, la perte de la biodiversité, le changement climatique, l'érosion côtière et autres.
- Pour effectuer des analyses de coût-profit et de rentabilité qui reflètent les préférences sociales envers les politiques environnementales, les grands projets d'infrastructure, la prévention des inondations et l'assainissement des terres et des nappes phréatiques contaminées, entre autres.
- Pour concevoir et réviser les taxes sur l'environnement, les permis négociables et les accords volontaires dans le cadre de la gestion des déchets, l'agriculture et le contrôle de la pollution de l'air et de l'eau.
- Pour proposer des formations dans tous les aspects de l'économie environnementale.

Q : Que sont les Grands Ecosystèmes Marins ?

Les Grand Ecosystèmes Marins (GEM) sont des régions des océans du monde qui englobent les régions côtières, depuis les bassins fluviaux et les estuaires jusqu'aux frontières maritimes des plateaux continentaux et les marges externes des grands systèmes de courants océaniques actuels. Il s'agit de régions assez vastes d'une superficie approximative de 200 000 km² ou plus ayant été délimitées selon certaines continuités dans leurs caractéristiques physiques et biologiques, leur hydrographie, leur productivité et leurs populations dépendantes d'un réseau trophique. En tant qu'unité d'organisation, les GEM facilitent les stratégies de gestion et de

¹ Pour une capture d'une quantité exacte de 1 000 kg, une déclaration de 800 kg dans le journal de bord se situe dans les 20 pour cent tolérés en cas d'inspection au débarquement. En l'absence d'inspection, une déclaration de 640kg au débarquement montrera une différence de 20 pour cent par rapport au journal de bord, et même si la différence entre les deux déclarations est découverte, aucune pénalité ne peut être appliquée, quand bien même la déclaration est sous-estimée de 36 pour cent.

gouvernance qui reconnaissent les nombreux éléments physiques et biologiques ainsi que la dynamique complexe qui les régit et les relie entre eux.

Q : Que sont les services des écosystèmes ?

L'humanité bénéficie d'une multitude de ressources et de processus qui sont fournis par les écosystèmes naturels. D'un point de vue collectif, ces bénéfices portent le nom de services des écosystèmes et comprennent des éléments comme l'eau potable et des processus comme la décomposition des déchets. Les services des écosystèmes se distinguent d'autres produits et fonctions des écosystèmes, car il existe une demande humaine pour ces atouts naturels. On peut subdiviser ces services en cinq catégories : les vivres, comme la production d'eau et de nourriture ; la régulation, comme le contrôle du climat et des maladies ; la subsistance, comme le cycle des substances nutritives et la pollinisation des récoltes ; la culture, comme les bénéfices spirituels et récréatifs ; et la préservation, qui inclut la protection contre l'incertitude grâce à l'entretien de la diversité.

Q : Qu'est-ce que la modélisation ?

La modélisation est une technique de simulation qui examine les données actuellement disponibles et les projette dans l'avenir en élaborant des scénarios possibles. Elle offre un aperçu des effets à long terme des comportements actuels, et propose les meilleurs scénarios possibles pour le cas où l'homme venait à agir différemment. Les techniques de modélisation comprennent les méthodes statistiques, la simulation par ordinateur, l'identification paramétrique et l'analyse de sensibilité.

Q : Que veut dire « scénario zéro INN » et quel rapport cela a-t-il avec la modélisation ?

Le consultant a modélisé deux scénarios différents pour les stocks ichtyologiques : l'un envisage une quantité de poissons retirée de l'écosystème égale à la limite imposée pour les captures ; l'autre envisage la capture de poissons supplémentaires en raison d'une pêche INN. La différence entre les deux représente le coût de la pêche INN.

Q : Pourquoi l'analyse n'inclut-elle pas la totalité des stocks et des coûts ?

De par sa nature même, l'ampleur de la pêche INN est extrêmement difficile à évaluer et il n'existe pas d'informations fiables sur les degrés des activités INN pour tous les stocks ichtyologiques. Dans l'analyse, seuls les stocks pour lesquels il existait des informations suffisantes sur la pêche INN ont été inclus. Les activités de pêche INN entraînent un nombre accru de coûts, tels que le risque d'extinction, la qualité des données, un accès à l'étiquetage restreint, voire un affaiblissement de la position dans les négociations internationales des pêcheries, par exemple dans les Accords de Partenariat de Pêche.

Q : Comment l'arrêt de la pêche INN pourrait-il créer 27 000 emplois dans le secteur de la pêche ?

Suivant une méthodologie simplifiée d'évaluation des coûts en matière d'emploi, on part du

principe que les données concernant les emplois dans le secteur de la pêche correspondent à la taille des captures de façon linéaire. En d'autres termes, si l'on établit un lien entre les captures et les emplois à venir dans le secteur de la pêche et qu'on se base sur les correspondances captures-emplois actuelles, il est démontré que plus de 27 000 emplois pourraient être créés dans l'Union Européenne si la pêche INN était éliminée. (Ce résultat ne s'applique qu'aux emplois supplémentaires non pris en compte pour les stocks de poissons représentant 46 pour cent de la totalité des quantités débarquées.)

Q : Que signifie « concurrence déformée » ?

Les pêcheurs de l'Union européenne qui respectent la législation, tout comme les producteurs aquacoles, sont en concurrence avec les pratiques non équitables des pêcheurs INN. Il en résulte une perte de part de marché pour les exploitations en règle de l'Union européenne et une distorsion des échanges en raison des différences de structures de coûts entre les exploitants légitimes et ceux qui ne le sont pas. Une partie des activités de pêche INN est associée à un emploi moins bien rémunéré et il est plus probable qu'elle soit associée à la pratique de l'embauche à caractère non officiel, où certains coûts, tels que les taxes sur les salaires et les cotisations sociales, ne sont pas payés, ce qui entraîne une perte de revenus pour les gouvernements.

Q : Que signifie « qualité réduite des données à gérer ? »

L'absence de pêche INN aurait un autre impact sur le secteur de la pêche : l'amélioration de la qualité des données et de la gestion des pêches. Actuellement, les activités INN représentent en grande partie une quantité inconnue, ce qui rend difficile l'interprétation des données de pêche : la Commission européenne a remarqué (COM(2008) 331 final) que : « En raison du manque de précision dans les rapports de captures, il est impossible de connaître l'état de quelque 57 pour cent des stocks. » Ceci limite la qualité des conseils scientifiques donnés aux gestionnaires ainsi que la capacité des autorités à entreprendre une gestion optimale des ressources de pêche. Ceci, à son tour, peut avoir un impact important sur la valeur probable de la pêche. Par conséquent, l'amélioration de la qualité des données pourrait s'avérer cruciale.

Q : Pouvez-vous expliquer brièvement les liens entre la pêche INN, les méduses et le tourisme ?

Sous l'influence de la pêche INN, les populations de prédateurs des méduses, comme le thon et les tortues, sont en train de diminuer. Par exemple, en Méditerranée, la pêche INN représente entre 40 et 50 % des limites de captures établies par la loi. En raison d'une diminution des stocks de poissons, les méduses ont une possibilité accrue de proliférer et se retrouvent dans les zones côtières, où elles affectent l'industrie du tourisme.

Q : Quels sont les coûts de la pêche INN ?

1. Modélisation de la valeur au débarquement. En raison d'une quantité limitée d'informations, en particulier sur les degrés divers de la pêche INN, nous n'avons modélisé

que certains stocks de poissons et groupes commerciaux. Les stocks que nous avons modélisés représentent ce pourcentage de la valeur totale au débarquement.

2. Valeur du stock. Il s'agit de la valeur du stock modélisé – en gros, les poissons présents dans la mer. La valeur probable des stocks pourrait être bien plus élevée sans INN en 2020.
3. Valeur annuelle des débarquements. Il s'agit de la valeur moyenne probable des débarquements qui pourrait être gagnée jusqu'en 2020 si la pêche INN était éliminée d'ici cette date.
4. Emploi. Il s'agit d'une estimation moyenne des gains en matière d'emploi si la pêche INN était éliminée d'ici 2020. Elle a été calculée à partir des chiffres de l'emploi actuel en correspondance avec la valeur des débarquements.

Q : D'après la présentation, un système de gestion qui impose des limites de captures en suivant des conseils scientifiques est mieux équipé pour réagir aux activités de pêche INN et pour combattre la diminution des stocks, et par conséquent, cela atténuerait le coût de la pêche INN.

Fondamentalement, un tel régime aurait une capacité de réaction à la surpêche due à une proportion élevée d'activités INN, car il diminuerait le nombre limite de captures dans les années à venir. D'après la modélisation, les activités INN apparaissent comme un pourcentage de la limite des captures, et par conséquent cette mesure réduirait considérablement le degré de pêche INN l'année suivante.

Q : D'après la présentation, un certain nombre de coûts se trouvent amplifiés à long terme. Est-il possible d'avoir un exemple de la nature de ces coûts ?

La valeur moyenne des débarquements et les emplois qui en résultent dans le secteur de la pêche, ainsi que certains des coûts qui n'ont pas été inclus dans l'exercice de modélisation, comme le risque d'extinction, sont des coûts qui sont amplifiés à long terme.

Q : D'après la présentation, les stocks ichtyologiques pourraient atteindre les niveaux de production maximale équilibrée (PME) d'ici 2020. Que faut-il faire pour atteindre cet objectif ?

Tous les stocks modélisés pourraient revenir aux niveaux de production maximale équilibrée d'ici 2020, d'après les suppositions du modèle, qui ne prend pas en compte la structure d'âge, etc. Fondamentalement, toutes les espèces étudiées sont extrêmement productives et capables de supporter une pression considérable due à la pêche, ce qui explique qu'elles soient toujours présentes. Mais il y a deux conditions à cela : une gestion qui maintient un nombre de captures suffisamment bas pour permettre aux stocks de se renouveler ; et un contrôle efficace de la pêche INN.